

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de m'avoir signalé la chose. Je partage son inquiétude. Je vais saisir de la question la direction de la sécurité et des enquêtes à la Société canadienne des postes pour qu'on s'en occupe et qu'on me fasse des recommandations.

* * *

LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

L'OUVERTURE D'UN BUREAU À LA BARBADE

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. J'aimerais savoir si ce dernier va autoriser le petit voyage à la Barbade que le député de Dartmouth va faire à Noël, aux frais des contribuables pour ouvrir un bureau déjà ouvert depuis six mois?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, j'ai lu, dans le journal de ce matin, l'article auquel le député semble faire allusion. Nous allons enquêter à ce sujet pour voir si cette histoire est aussi véridique que celles qui sont sorties ces derniers mois.

LES VOYAGES DE MINISTRES ET DE DÉPUTÉS

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, les autorités du gouvernement canadien à la Barbade ont confirmé aujourd'hui que ce voyage aurait lieu à l'époque où le député doit de toute façon se rendre à la Barbade à l'endroit où il a l'habitude d'aller avec sa famille. Comme le premier ministre demande aux femmes et aux enfants du pays de payer la note en renonçant à la pleine augmentation des allocations familiales, comment peut-il justifier que ses propres députés passent avril à Paris, juillet et août en safari et Noël à la Barbade?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Et Taiwan pour Boudria.

Des voix: Oh, oh!

M. Mulroney: Je voudrais savoir s'il va envoyer un chèque de \$15,000 pour rembourser le gouvernement du Canada.

M. le Président: A l'ordre!

Mme Copps: Monsieur le Président, je voudrais une réponse à ma question. Les femmes et les enfants du pays veulent une réponse.

Des voix: Asseyez-vous!

M. le Président: A l'ordre!

Mme Copps: Nous sommes à la Chambre des communes et vous grugez les contribuables. Vous les dépouillez.

M. le Président: A l'ordre! Nous sommes effectivement à la Chambre des communes.

Questions orales

Mme Copps: Eh bien, répondez!

M. le Président: La parole est au député de Nickel Belt.

* * *

LE REVENU NATIONAL

LES ANCIENS EMPLOYÉS DU CAP-BRETON—ON DEMANDE UNE REMISE D'IMPÔT

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Elle porte sur la fermeture, par le gouvernement, des usines d'eau lourde dans l'île du Cap-Breton. A la suite de ces fermetures, 630 travailleurs ont été mis à pied et vont perdre jusqu'à 60 p. 100 de leur indemnité de licenciement en impôt sur le revenu. Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il va accorder à ces travailleurs la remise d'impôt qu'ils ont demandée?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre du Revenu national): Monsieur le président, je suis sensible aux préoccupations de mon collègue. Comme il le sait, nous nous sommes entretenus avec certains de ces employés en octobre dernier et je tiens à signaler au député et à la Chambre que l'indemnité de départ offerte par l'EACL est raisonnable et que ces employés auront droit à un dégrèvement d'impôt en cotisant ou bien à un Régime enregistré d'épargne-retraite ou à un Régime de pensions enregistré. Je puis assurer au député que nous sommes prêts à étudier la question.

Je tiens à rappeler au député à la Chambre que le gouvernement, sur l'initiative du ministre de l'Expansion industrielle régionale, prend des mesures beaucoup plus pratiques. Nous faisons des efforts extraordinaires pour trouver un autre emploi aux travailleurs du Cap-Breton, ce qui, en dernier ressort, est la solution la plus pratique.

ON DEMANDE AU MINISTRE D'EXAMINER LA QUESTION

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. C'est apparemment dans ses services que réside l'impasse. Je voudrais donner au ministre l'occasion de jouer les pères Noël. Étant donné que l'avenir de ces travailleurs est très sombre tandis que nous avons la chance d'avoir un emploi, le ministre des Finances va-t-il envisager sérieusement, comme le premier ministre l'a fait pour les travailleurs de Gagnon, d'accorder une remise d'impôt à ces 630 travailleurs dans une région où les chances de trouver un emploi sont très faibles? Va-t-il prendre au moins cette mesure pour eux?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, comme le député le sait certainement, j'ai eu certains entretiens avec le député de Cape Breton Highlands-Canso à ce sujet et nous examinons attentivement la question. Je demande au député de ne pas répandre des rumeurs aussi pessimistes sur l'avenir du Cap-Breton. Comme mon collègue vient de le dire, nous faisons d'énormes efforts au moyen du crédit d'impôt au Cap-Breton, mesure fiscale la plus généreuse jamais offerte à une région du pays, ce qui commence à donner des résultats.